



## COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ PRINTANIÈRE

15-16 MAI 2014

St-Jean-de-Matha, Région de Lanaudière



Juillet 2014

### 3. Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)

#### **Personne-ressource**

Lynn O'Cain | Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)

La présentation de l'organisation, de sa mission et de ses objectifs a comme objectif d'explorer des zones de collaboration possibles avec les démarches régionales de développement social.

L'organisme de liaison et de transfert de connaissances Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) tire ses origines de 30 ans de recherche partenariale. Il a été fondé en novembre 2013 et regroupe une soixantaine de partenaires issus du milieu de l'enseignement supérieur et des organisations de l'économie sociale. Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, et reconnu comme le troisième organisme de liaison et de transfert en innovations sociales (OLTIS) au Québec, il vise à organiser le transfert des innovations émergentes de l'économie sociale et solidaire en vue de favoriser le développement des territoires.

Le TIESS est composé d'un conseil d'administration, d'un comité exécutif et d'un comité scientifique. Il travaille à partir d'antennes régionales, présentement au nombre de sept, qui réunissent des praticiens de l'économie sociale et solidaire et des chercheurs qui documentent les innovations sociales. Trois groupes de travail y ont été formés : les ressources naturelles, l'enseignement supérieur en région et le développement des outils financiers.

Les actions du TIESS s'articuleront autour de trois types d'interventions : la liaison, la veille et le transfert. En ce sens, le TIESS voudra repérer, systématiser, diffuser et permettre l'appropriation des innovations sociales.

Mais qu'est-ce qu'une innovation sociale? Mme O'Cain explique qu'elle vise le bien-être des individus et des collectivités et prend sa source dans un besoin exprimé, pour

lequel des actions sont mises en place qui modifie les pratiques existantes. L'innovation existe à la minute où un territoire développe une façon de faire qui modifie les pratiques de l'agir ensemble, ou encore lorsqu'une démarche associe des gens ensemble qui n'y étaient pas habitués.

Mme O'Cain signale les trois premiers dossiers en cours au TIESS: des expériences de partenariat entre l'économie sociale et le milieu municipal, les clauses sociales dans les appels d'offre publics et la boîte à outils de projets collectifs <http://www.outilscollectifs.ca>.

Mme O'Cain conclut en citant des exemples potentiels de transfert en développement social, comme le projet de recherche nationale sur le logement social communautaire et l'idée de recensement des outils de développement de chacune des démarches régionales de développement social.

Pour de plus amples informations : [lynn.ocain@tiess.ca](mailto:lynn.ocain@tiess.ca)